



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 JANVIER 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-NEUF du mois de JANVIER à VINGT-HEURES TRENTE MINUTES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 23 janvier 2024.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Cendrine DEVERRE - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION - Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE - Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT - Ozkan ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Florence BERTHO – Dominique ROMAGON-RABINEAU - Alain PANTAIS - Lydie JACQUET – Brigitte ROBIN – Boris BATAIS – Gilles ERNOULT – Jean-François GARCIA - Ghislaine THEPIN – Julien FAGAULT – Joëlle MOQUART formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Dominique ROMAGON-RABINEAU, Alain PANTAIS, Ozkan ERTURK, Gulden CIKCIKOGLU, Cindy DELANOE à son départ, Ali ESSARROKH à son départ, Gilles ERNOULT jusqu'à son arrivée.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Dominique ROMAGON-RABINEAU, excusée, a donné pouvoir à Marie-Hélène PETIT pour voter en son nom :

Alain PANTAIS, excusé, a donné pouvoir à Ali AMINE, pour voter en son nom ;

Ozkan ERTURK, excusé, a donné pouvoir à Véronique PINEAU, pour voter en son nom ;

Gulden CIKCIKOGLU, excusée, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK, pour voter en son nom ;

Cindy DELANOE, excusée, a donné pouvoir à Lamine NAHAM à son départ ;

Ali ESSARROKH, excusé, a donné pouvoir à Salah MOUMNI à son départ ;

Gilles ERNOULT, excusé, a donné pouvoir à Boris BATAIS jusqu'à son arrivée.

ELECTION DU SECRETAIRE

Sébastien BOUSSION ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 23 janvier et 30 janvier 2024, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption du Procès-Verbal du 22 décembre 2023.

N°	DELIBERATIONS	DECISIONS
2	Citoyenneté : Budget participatif 2023 – Validation des projets lauréats.	Adopté
3	Finances : Budget principal exercice 2024 – Adhésion à différents organismes – Autorisation de signature.	Adopté
4	Enfouissement des réseaux : Appel de fonds de concours - Approbation.	Adopté
5	Garantie d'emprunt de la ville de Trélazé : Rue Edouard Vaillant Podeliha – Prêt n°147060.	Adopté
6	Eglise Saint Pierre : Indemnité de gardiennage – Revalorisation.	Adopté
7	Indemnités pour frais de représentation du maire : Exercice 2024.	Adopté
8	Mandat spécial : Déplacements de M. le Maire dans le cadre des activités de l'association « Ville et Banlieue » Année 2024.	Adopté
9	Finances : Budget principal exercice 2024 : Répartition des subventions – Subvention exceptionnelle « Foyer Socioéducatif du collège Jean Rostand ».	Adopté
10	Restauration scolaire : Convention avec la ville des Ponts de Cé sur les tarifs appliqués aux enfants Ponts de Céais scolarisés à Trélazé.	Adopté
11	Ecole de danse : Convention de partenariat avec la ville d'Angers (conservatoire à rayonnement régional) – Renouvellement.	Adopté
12	Projet alimentaire d'Angers Loire Métropole : Charte d'engagement des partenaires – Autorisation de signature.	Adopté
13	Personnel : Recours au service civique.	Adopté
14	Personnel : Création poste d'attaché – Mise à jour du tableau des effectifs.	Adopté
15	Jeunesse : Attribution d'aides dans le cadre du Plan Jeunesse.	Adopté
16	Rénovation énergétique de l'école Paul Fort : Demande de subvention au titre de la DETR 2024.	Adopté
17	Rénovation énergétique de l'école Gérard Philippe : Demande de subvention au titre de la DETR 2024	Adopté

18	Rénovation énergétique de l'école Paul Fort : Demande de subvention au titre de la DSIL 2024.	Adopté
19	Rénovation énergétique de l'école Gérard Philipe : Demande de subvention au titre de la DSIL 2024.	Adopté
20	Modernisation du système de Vidéoprotection : Demande de DETR 2024	Adopté
21	Modernisation du système de Vidéoprotection : Demande de subvention au titre du FIPDR 2024 (Fonds de prévention de la délinquance et de la radicalisation).	Adopté
22	Transition écologique : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables – Identification des zones d'accélération – Approbation et transmission.	Adopté
23	Mobilités : Subvention pour l'aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo – Renouvellement du dispositif.	Adopté
24	Mobilités : Attribution d'aides à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.	Adopté

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2024 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 30 janvier 2024

Le Maire,



Christine NAHAM